

NOTE D'INFORMATION
AUX INSTITUTIONS ET
DÉLÉGATIONS DE L'UE



ŞOUTIEN DE L'ETF À L'ASSISTANCE DE L'UE DANS LE CADRE DES POLITIQUES DE RELATIONS EXTERIEURES DE L'UE

QUE PEUT FAIRE L'ETF?

Soutien aux différentes phases du cycle de projet de l'UE

- Programmation et conception de projets: contribution à l'identification et à la formulation, ou exécution complète des phases d'identification et de formulation, y compris les missions de programmation et la préparation de tous les documents du projet; révision suite à l'examen des QSG (groupes d'appui à la qualité); etc.
- Mise en œuvre: soutien à l'exécution des projets (cahier des charges pour l'assistance technique, conseil pour la conception du régime de subventions, etc.); activités préparatoires ou transitoires pour le lancement des projets de l'UE; orientations sur le contenu et la méthodologie aux fins de la mise en œuvre (contribution aux comités de pilotage des projets, renforcement des capacités des parties prenantes locales du projet sur des thèmes spécifiques, etc.)
- Évaluation et suivi: contribution au suivi des projets et des programmes (observations sur les rapports de suivi, les rapports d'avancement de l'assistance technique, les indicateurs de décaissement de l'appui budgétaire), évaluations à mi-parcours et finales.

Soutien au dialogue politique de l'UE et à la projection extérieure des politiques internes de l'UE

- Soutien au dialogue politique bilatéral de l'UE: rapports de base et contributions directes d'experts aux réunions du dialogue politique bilatéral (par exemple réunions des sous-comités); dialogue politique dans le cadre de contrats de réforme sectorielle; notes analytiques sur les questions de capital humain dans un pays spécifique; dimension des compétences dans les partenariats pour la mobilité; etc.
- Soutien au dialogue politique de l'UE au niveau régional (élargissement, IEV Est et Sud, Asie centrale): contribution aux plateformes d'action régionales; préparation de rapports analytiques sur les questions de capital humain dans une région spécifique; etc.

Découvrez ici ce que les délégués de l'UE ont à dire au sujet de l'ETF:
<http://bit.ly/10i08EO>

QU'EST-CE QUE L'ETF?

L'ETF, Fondation européenne pour la formation, est une agence de l'UE qui aide les pays en transition et les pays en développement à mobiliser le potentiel de leur capital humain par la réforme des systèmes relatifs à l'enseignement, à la formation et au marché du travail, dans le contexte de la politique externe de l'UE.

En activité depuis 1994 à Turin, en Italie, l'ETF emploie quelque 130 personnes. Elle reçoit environ 20 millions d'EUR par an au titre du budget de l'UE et travaille avec les pays partenaires de l'Europe du Sud-Est et la Turquie, les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, du Partenariat oriental, de l'Asie centrale et la Russie.



QUELLE EST LA VALEUR AJOUTÉE DU SOUTIEN DE L'ETF?

L'ETF peut apporter une valeur ajoutée par:

- son expertise interne combinée:
 - connaissance approfondie des pays en ce qui concerne l'état d'avancement et les progrès des processus de réforme en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP), de développement des ressources humaines (DRH), d'emploi et d'inclusion sociale
 - expertise thématique dans l'offre et la qualité de l'EFP, l'emploi, l'employabilité et la mobilité, la gouvernance de l'EFP, les qualifications, l'esprit d'entreprise et les compétences entrepreneuriales, dont:
 - connaissance des politiques et systèmes européens de DRH en tant que références et sources d'inspiration
 - connaissance des tendances régionales (comparaison entre les pays, évaluation comparative des performances)
- son expertise méthodologique concernant les instruments et outils d'assistance extérieure de l'UE (gestion du cycle du projet, suivi et évaluation, etc.)
- son engagement à long terme dans les pays partenaires, permettant d'établir des relations durables fondées sur la confiance
- ses réseaux de parties prenantes nationales et internationales, ainsi qu'une vue d'ensemble des activités des autres donateurs
- sa flexibilité et sa réactivité.

COMMENT ADRESSER UNE DEMANDE À L'ETF?

Veillez envoyer un courriel ou une lettre à eurequest@etf.europa.eu en précisant le type de soutien requis, les résultats escomptés et le calendrier, en mettant en copie la DG NEAR (A3 et l'unité géographique concernée) ou la DG DEVCO (B3 et F1) et la DG EMPL D3.



Conformément à son mandat (règlement fondateur n° 1360 du Conseil de 1990, devenu, après refonte en 2008, le règlement n° 1339), l'une des principales fonctions de l'ETF est de soutenir la fourniture de l'assistance communautaire, à savoir l'instrument d'aide de pré-adhésion (IAP), l'instrument européen de voisinage (IEV) et l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD) dans les domaines de l'enseignement, de la formation et du marché du travail.

Toutes les institutions de l'UE peuvent tirer profit de l'expertise de l'ETF. Les principaux bénéficiaires sont les délégations de l'UE, la DG NEAR, la DG DEVCO, le SEAE, la DG EMPL, la DG EAC, la DG GROW et la DG HOME. La DG de tutelle de l'ETF au sein de la Commission européenne est la DG EMPL.



OÙ TRAVAILLE L'ETF?

EUROPE DU SUD-EST ET TURQUIE

Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo*, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie, Turquie

ASIE CENTRALE

Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan

SUD ET EST DE LA MÉDITERRANÉE

Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine**, Syrie, Tunisie

AUTRES PAYS

Russie

PARTENARIAT ORIENTAL

Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Ukraine

* Cette désignation est sans préjudice de la position des États membres concernant son statut et est conforme aux termes de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'avis de la CJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

** Cette désignation ne saurait être interprétée comme une reconnaissance de l'existence d'un État de Palestine et est sans préjudice des positions individuelles des États membres sur la question.

